

# Réunion tri-partite Jéroboam

23 Mai 2019

# Jéroboam : le contexte sociétal

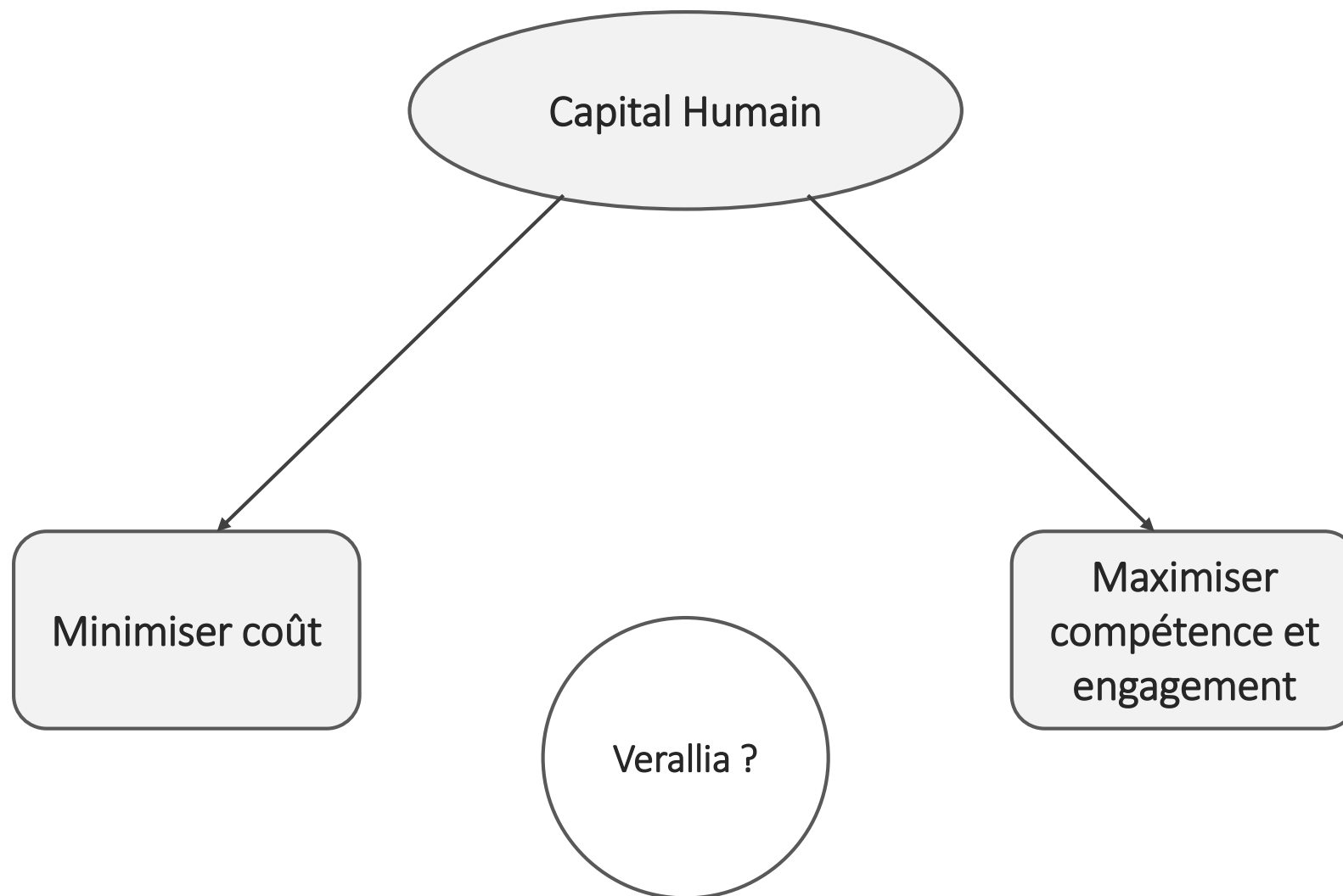
## Institutions

- Mines ParisTech = chaire théorie de l'entreprise – entreprise à objet social étendu
- Loi Pacte : Entreprises à Mission / Administrateurs salariés
- Institut de l'Entreprise
- Statistiques engagements des salariés, happy at Work, etc...

## Finance

- Développement généralisé des considérations ESG
- Labels ISR
- ARDIAN
- Recommandations France Invest sur le partage des plus-values, repris par la loi PACTE
- NewCode, supporté par France Invest

# Jéroboam : capital humain



# Jéroboam : contribution à l'équity story

	Sans Jéroboam : public d'investisseurs traditionnels des mises en bourse	Avec Jéroboam : public d'investisseurs socialement responsables
Périmètre	Un périmètre stratégique ajustable si cela permet de maximiser la valeur pour l'actionnaire	Un périmètre stratégique équilibré et stable
Equipe de Direction	Une équipe de management dont on attend des gains de productivité supplémentaires	Une équipe de direction choisie pour sa vision industrielle à long terme plutôt que pour sa capacité à réduire les coûts
Plan d'affaires	Un plan d'affaires « vendeur » déterminé sans consultation du personnel, conduisant à une valorisation artificielle	Un plan d'affaire consensuel, résultant dans une valorisation saine
Création de Valeur	Un objectif traditionnel de création de valeur pour l'actionnaire au détriment des employés	Une création de valeur par le positionnement des employés (du capital humain) au centre du projet d'entreprise

# Jéroboam : contenu du projet d'accord

## Actionnariat et règles de gouvernance

- Actionnariat cible : bpifrance 10 à 20%, Salariés 7,5%, Fonds ISR détenant une majorité du flottant.
- Droits de vote doubles après 2 ans.
- Gouvernance : Conseil d'Administration composé de 10 administrateurs, dont 3 représentants du personnel (dont 1 désigné par le CEE, les 2 autres par la représentativité des élections professionnelles) , 4 représentants des actionnaires, 1 désigné par le FCPE, 2 indépendants avec un savoir-faire industriel.

## Société à Mission

- Mission: réduire l'empreinte écologique et améliorer la santé des consommateurs grâce au développement d'emballages en verre neutres et durables. Établir les meilleures pratiques de production en termes d'empreinte écologique, de consommation d'énergie, de conditions de travail et de santé et sécurité des travailleurs.
- Organe de surveillance et de contrôle de la mission à créer, 10 membres: 4 nommés par les actionnaires, 4 nommés par le Comité d'Entreprise Européen, 2 nommés par la direction.

## Projet industriel

- Siège en France.
- Gouvernance pour établir et maintenir un projet d'entreprise consensuel, permettant la stabilité / l'évolution du modèle économique et social, avec pour objectif de préserver et de développer la satisfaction du capital humain ainsi que de bonnes performances opérationnelles.

# Jéroboam : contenu du projet d'accord (2)

## Projet industriel (suite)

- Le projet d'entreprise initial comprendra:
  - Un programme d'investissement ambitieux pour la santé, la sécurité et les conditions de travail, y compris des dispositifs d'aspiration de fumée sur toutes les lignes de production.
  - Le passage en 6X8 pour les équipes de production et le passage aux 32 heures pour les salariés en journée.
  - Une amélioration des conditions de travail pour les équipes de production.
  - Une intensification de la coopération avec le centre de recherches de St-Gobain.
- Le développement de l'Ecole Verrière dans les pays où Verallia est présent.
- La valorisation du savoir-faire technique dans l'évolution des carrières.
- Le développement du recyclage.

## Dialogue social

- Finaliser un Accord de Groupe favorable pour implémenter le CSE dans chacune des sociétés françaises ainsi qu'un CSE central.
- Créer un organe de dialogue social au niveau mondial (le Comité mondial), suivant les mêmes principes que le Comité d'Entreprise Européen, avec pour mission de faciliter la mise en œuvre des meilleures pratiques sociales sur le périmètre géographique du groupe.

## Stipulations financières

En plus de l'actionnariat salarié :

- Programme d'épargne salariale fiscalement avantageux à mettre en œuvre dans le monde entier.
- Programme de partage de la valeur basé sur la performance à mettre en œuvre dans le monde entier, basé sur des objectifs de performance réalisables, compréhensibles et négociés.
- Part des gains en capital à l'occasion de la mise en bourse sous forme d'une prime exceptionnelle.

# Jéroboam : organisation du projet

---

- Certaines des propositions de Jéroboam relèvent de l'entreprise, d'autres des actionnaires. Du côté des salariés, certaines peuvent être négociées avec la direction générale par le syndicat majoritaire en France, d'autres devront faire intervenir les représentants des salariés dans les différentes implantations géographiques à l'étranger.
- Il est donc nécessaire dans un premier temps de définir l'infrastructure du projet nécessaire pour chaque grande catégorie de propositions.
- Ceci sera documenté dans un Accord Cadre d'Organisation du Projet (ACOP) à conclure entre l'entreprise, les actionnaires et le syndicat majoritaire (et toute entité pertinente).

## Jéroboam : organisation du projet (2)

---

- L'ACOP définit les ateliers, leurs participants, le calendrier, et met en place les ressources nécessaires, en particulier les ressources en temps, et les missions des conseils et des consultants.
- La production des ateliers permet la rédaction et la documentation de l'Accord Jéroboam, dont les principaux éléments seront intégrés dans l'Equity Story.



# Jéroboam : calendrier

(sur la base d'une IPO à l'automne)



Date	Evènement
15 juin 2019	Conclusion de l'Accord Cadre d'Organisation du Projet.
De juin à septembre 2019	Travail des ateliers – Coordination / synchronisation avec le processus IPO.
15 septembre 2019	Conclusion de l'Accord Jéroboam Pleine intégration dans l'Equity Story Participation / support du Roadshow.